



RÉAMÉNAGEMENT

Pôle-gare Le Bourget-Drancy

Synthèse du bilan de la concertation

du
23 janvier
au 27 février
2023



Un projet pour faciliter vos déplacements
entre Drancy et la gare du Bourget.

pole-lebourget-drancy.iledefrance-mobilites.fr

LE PROJET EN BREF

Les objectifs du projet

La gare du Bourget RER, située à la confluence des communes de La Courneuve, Drancy, et du Bourget fait l'objet du projet présenté par Île-de-France Mobilités. Le projet **vise notamment à améliorer les déplacements entre Drancy et la gare du Bourget et à :**

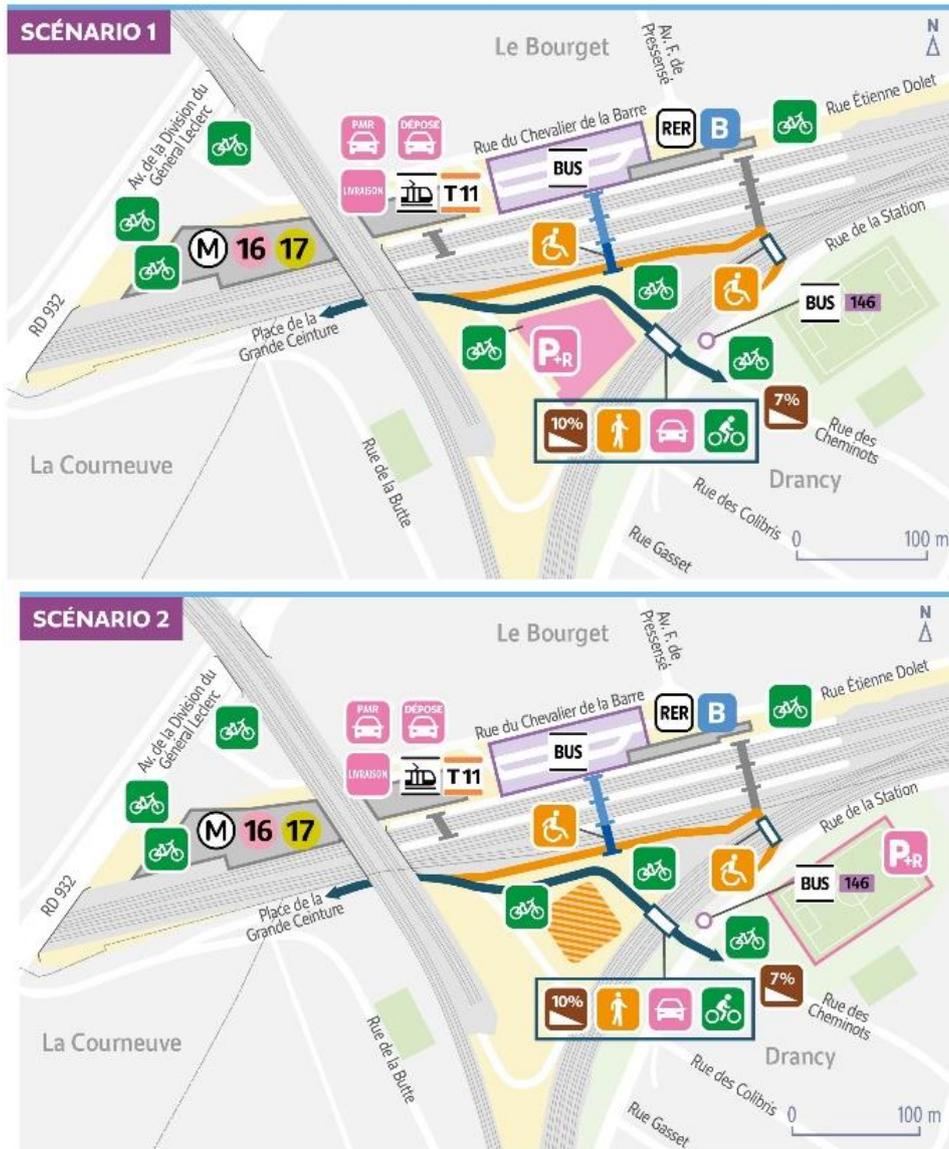
- **Accompagner l'arrivée des futures lignes de métro 16 et 17** et l'émergence de la gare du Bourget en un pôle-gare d'envergure métropolitaine,
- **Renforcer les franchissements** des voies ferrées,
- **Offrir une meilleure accessibilité** à la gare aux piétons, aux personnes à mobilité réduite, aux cyclistes et aux usagers des bus, en particulier depuis Drancy,
- **Faciliter l'accès à la gare pour les automobilistes** qui poursuivent leur trajet en transport en commun.



Les aménagements du Pôle Le Bourget-Drancy

- **La mise en accessibilité d'un cheminement pour les personnes à mobilités réduite** depuis la rue de la Station à Drancy, pour traverser les voies ferrées et rejoindre la place de la Grande Ceinture,
- **Le prolongement d'une nouvelle passerelle accessible** dédiée aux voyageurs pour franchir les voies du RER B et rejoindre la gare depuis la place de la grande ceinture à Drancy,
- **La relocalisation du terminus de la ligne de bus 146** au sud de la gare, rue de la Station,
- **La création progressive de 1 170 places de parkings vélos** de part et d'autre des voies ferrées place de la grande ceinture à Drancy, à proximité immédiate des entrées du RER B puis des M16 et 17 au Bourget (40% des places au Bourget et 60% à Drancy),
- **La création d'une nouvelle voie d'accès passant sous les voies ferrées** (fret) pour tous les modes entre la rue des cheminots et la Place de la Grande Ceinture (automobilistes, piétons et cyclistes),
- **La création d'un Parking Relais de 300 places**, à destination des automobilistes se rendant à la gare pour emprunter les transports en commun. **2 scénarios ont été soumis à la concertation pour sa localisation**

Le projet présenté est le fruit du travail partenarial mené par Île-de-France Mobilités avec l'ensemble des collectivités concernées, les partenaires et les élus du territoire. Il est détaillé dans le Dossier d'Objectifs et de Caractéristiques Principal du projet qui a été approuvé par le Conseil d'Administration d'Île-de-France Mobilités le 7 décembre 2022.



Plans des deux scénarios soumis à la concertation

Légende

- Gare routière
- Terminus du bus 146 relocalisé côté Drancy
- Passage souterrain existant
- Cheminement rendu accessible
- Future passerelle du RER B (SNCF)
- Prolongement de la passerelle du RER B (projet du pôle)
- Nouvelle voie d'accès tous modes, avec passage sous les voies de fret
- Niveau de pente
- 1 170 places de parking vélos réparties autour de la gare
- 5 places de dépose-minute
- 1 Place de stationnement PMR
- 1 Place de livraison
- 300 places pour les voitures dans 1 Parking-relais (P+R)
- SCÉNARIO 1**
P+R* aérien à 3 étages
- SCÉNARIO 2**
P+R* souterrain et reconstitution du stade en rez-de-chaussée.
- SCÉNARIO 2**
 Projet immobilier (bureaux et commerces)**

* P + R : Un Parking-Relais est aménagé à proximité d'une gare ou station (RER, métro, tramway...). Il est destiné aux automobilistes qui laissent leur voiture pour emprunter un transport en commun.

** À définir par la Ville de Drancy.

LES MODALITÉS D'INFORMATION ET DE CONCERTATION

La préparation de la concertation



Les modalités de concertation et de communication ont été définies avec l'accord des collectivités et partenaires du projet.

Les objectifs de la concertation



- **Informar toutes les personnes concernées par le projet** : riverains, usagers de la gare, commerçants, associations, collectivités, etc. ;
- **Recueillir leur avis sur le projet et notamment sur :**
 - Les aménagements cyclables ;
 - Les aménagements piétons et PMR ;
 - La création d'une voie d'accès tous modes sous les voies de fret ;
 - La localisation du Parking Relais.
- **Nourrir la réflexion d'Ile-de-France Mobilités** pour la suite des études du projet (schéma de principe) et guider leur orientation ;
- **Améliorer le projet** afin qu'il réponde au mieux aux besoins et aux attentes du territoire.

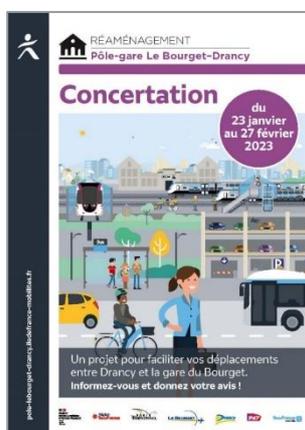
Les modalités d'information



- **Le Dossier d'Objectifs et de Caractéristiques Principales (DOCP)** approuvé le 7 décembre 2022, a constitué le document de référence de la concertation. Il a été mis à disposition du public sur la page internet dédiée au projet ;
- **Le dépliant du projet** a été diffusé à 36 435 exemplaires pour permettre une prise de connaissance globale et synthétique du projet et de la concertation par les habitants et potentiels usagers de la gare. Il comprenait un coupon-T détachable préaffranchi permettant à chacun de retourner son avis ;
- **Une affiche** annonçant les dates de la concertation et des rencontres a été distribuée aux partenaires pour un affichage sur les panneaux municipaux, sur les espaces de la gare du Bourget et sur le réseau de bus local ;
- **Deux panneaux de présentation** présentant le projet et les scénarios soumis à la concertation et détaillant les modalités de concertation. Ils ont été exposés pendant les temps d'échanges et en mairie de Drancy ;



- **Un communiqué de presse** a été diffusé le 20 janvier 2023 auprès des journaux locaux pour annoncer le début de la concertation ;
- **Le site internet dédié au projet** www.iledefrance-mobilites.fr/le-reseau/projets/gare-reamenagement-pole-le-bourget-drancy a proposé une information complète sur le projet et la démarche de concertation. Il donnait également accès à un formulaire de contribution libre. Entre le lundi 23 janvier et la clôture de la concertation le lundi 27 février, il a totalisé 1 619 visites, effectuées par 1 390 utilisateurs différents ;
- **Une vidéo de présentation du projet**, publiée sur le site internet du projet et diffusée au cours de la réunion publique, qui a permis de découvrir le projet dans un parcours commenté autour de la gare par Catherine Le GALL, chargée de projets Métros et Pôles chez Île-de-France Mobilités. Elle a totalisé près de 3 700 vues.
- L'appui sur les différents partenaires du projet pour relayer l'information sur leurs canaux de communication habituels, grâce à un kit de communication.



Dépliant de la concertation



Affiche de la concertation



Panneaux d'exposition de la concertation

Les modalités de concertation

Les outils de recueil d'expression :

- **Un volet carte T** détachable du dépliant, pour envoi sans affranchissement.
- **Un formulaire de dépôt d'avis** sur le site internet de la concertation.



Les rencontres :

- **1 réunion publique le jeudi 16 février** de 19h à 21h, à l'Espace Culturel du Parc à Drancy.
- **1 balade commentée le samedi 11 février**, de 10h à 12h, en gare du Bourget.
- **2 rencontres voyageurs** en gare du Bourget :
 - **Le lundi 30 janvier** de 17h30 à 19h30.
 - **Le jeudi 9 février** de 7h30 à 9h30.



36 jours de concertation



4 rencontres



36 435 dépliantes distribués



926 contributions

SYNTHÈSE QUANTITATIVE DES CONTRIBUTIONS

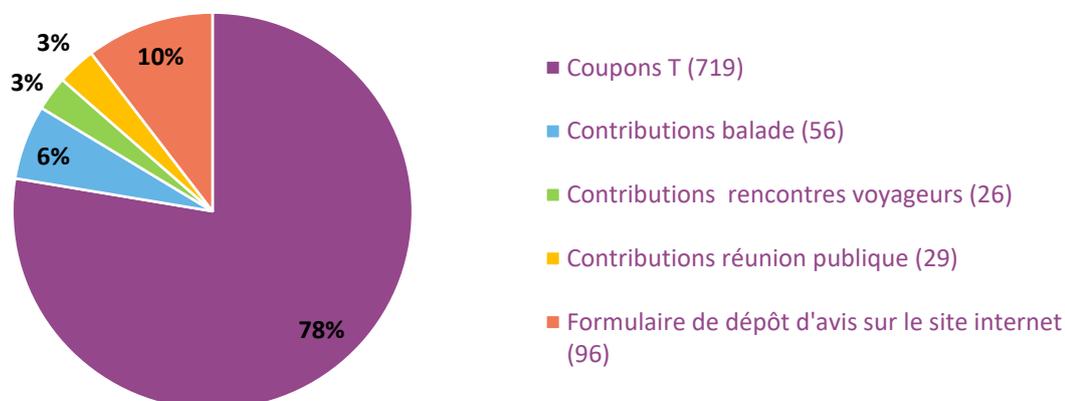


VOIR LE BILAN DE LA
CONCERTATION > PARTIE 3



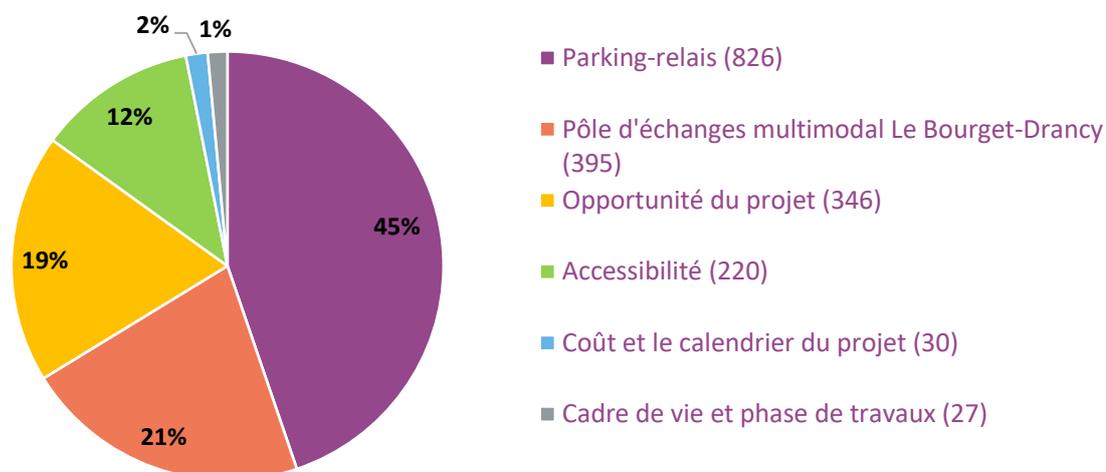
926 contributions recueillies (avis, questions et propositions).

Répartition des contributions par modalité



Répartition des thématiques abordées*

**Une seule contribution peut aborder plusieurs thématiques*



Contributions des parties prenantes

Parmi les **96 contributions transmises via le formulaire du site internet du projet et les 111 contributions transmises lors des rencontres**, nous comptabilisons celles des parties prenantes suivantes. Celles-ci n'ont pas contribué à travers les coupons T :

Collectivités :

- Ville de Drancy
- Ville du Bourget

Associations :

- CFPSAA – Confédération Française Pour La Promotion Sociale Des Aveugles Et Amblyopes
- Collectif Vélo Île-de-France
- FNAUT – Île-de-France – Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports
- Paris en Selle

Autres partenaires :

- SNCF Gares et Connexions
- SNCF Réseau
- SNCF Transilien



POUR CONSULTER LES CONTRIBUTIONS DES PARTIES PRENANTES, VOIR LES ANNEXES DU BILAN DE LA CONCERTATION



LES ENSEIGNEMENTS DE LA CONCERTATION

Concernant l'opportunité du projet

- Le **projet de réaménagement du pôle-gare** recueille un **fort soutien des participants, notamment** des Drancéens et de la Ville de Drancy. Les participants ont confirmé la nécessité d'**améliorer l'accessibilité à la gare depuis Drancy pour tous les usagers**, de faciliter le **rabattement** en véhicule individuel, de renforcer l'**intermodalité** et de **désenclaver le triangle ferroviaire**.



VOIR LE BILAN DE
LA CONCERTATION

→ Partie 3.3.1

- A l'inverse, **une partie des expressions conteste le principe d'aménagements dédiés aux automobilistes** (renforcement de la dépendance à la voiture inverse aux objectifs). La création d'un Parking Relais et d'une nouvelle voirie dans le prolongement de la rue des cheminots suscitent des **inquiétudes** pour les riverains.



VOIR LE BILAN DE
LA CONCERTATION

→ Partie 3.3.1

ZOOM SUR L'OPPORTUNITÉ DU PROJET

92 % des répondants se sont prononcés en faveur du projet. Parmi les contributions au sujet de l'opportunité du projet, les arguments avancés peuvent être

Sujets essentiellement mis en avant par les au projet :

- Amélioration des accès à la gare** pour les Drancéens (passerelle et nouvelle voie).
- Facilitation des déplacements** au quotidien grâce aux cheminements modes doux
- Amélioration de l'accès des automobilistes** à la gare grâce au Parking Relais
- Désengorgement du Pont du Bourget et meilleur accès à l'ex-RN2** avec la nouvelle voie.
- Amélioration du cadre de vie et meilleure connexion** au territoire.

Sujets essentiellement mis en avant par les opposants au projet :

- Poids des ouvrages servant aux automobilistes.**
- Crainte d'une **augmentation de la circulation routière** et du risque de **congestion** du trafic routier.
- Sentiment que **la concertation s'est concentrée sur le choix de localisation du Parking Relais.**
- Amélioration insuffisante des cheminements pour les **modes doux et les PMR.**
- Inquiétudes sur le devenir du **stade.**

Concernant le Parking-Relais

- La création d'un **Parking Relais** est un aménagement considéré comme **essentiel pour la grande majorité des contributions**. Son implantation au cœur du triangle ferroviaire (**le scénario 1**) a été largement préférée.



VOIR LE BILAN DE
LA CONCERTATION

→ Partie 3.3.2

ZOOM SUR LE PARKING RELAIS

Parmi les contributions au sujet du parking-relais, les arguments avancés peuvent être résumés ainsi :



Sujets essentiellement mis en avant par les soutiens au parking :

- Réduction du temps passé à chercher une place, et donc **du temps de trajet** global de ces usagers.
- Offre **une alternative au rabattement via le bus**, considéré comme peu fiable.
- Facilitation de l'accès au pôle-gare pour les **publics rencontrant des difficultés à se déplacer**.



Sujets essentiellement mis en avant par les opposants au parking :

- Offre de stationnement existante** jugée suffisante.
- Incitation à l'utilisation des véhicules individuels** pour rejoindre le pôle-gare à l'instar des bus.
- Contradiction avec les actions déployées par les acteurs publics** pour réduire l'usage de la voiture individuelle.

Concernant la nouvelle voie partagée

- Le partage de la nouvelle voie entre tous les modes a fait débat par son étroitesse, avec la crainte de conflits d'usages et d'un risque pour la sécurité routière.** Le fonctionnement de la circulation en alternat et l'amplitude des **pentés** générées par le passage sous les voies de « fret » suscitent aussi **des inquiétudes** pour l'accessibilité, pour la sécurité et le confort.



VOIR LE BILAN DE
LA CONCERTATION

→ Partie 3.3.1

Concernant l'accessibilité à la gare pour les modes doux

- Pour les piétons, le prolongement de la **passerelle** du RER B vers le triangle ferroviaire constitue un **point très positif** du projet, même s'il a parfois été regretté qu'elle n'aille pas jusqu'à la rue de la Station. Des demandes ont été formulées sur l'amélioration des aménagements en gare et de l'accès à la passerelle.



VOIR LE BILAN DE
LA CONCERTATION

→ Partie 3.3.3

- Si la mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR) du tunnel sous les voies de fret a été très appréciée, les **cheminements** proposés pour les **PMR** sont globalement considérés comme **insatisfaisants**. Des propositions d'amélioration ont été formulées.



VOIR LE BILAN DE
LA CONCERTATION

→ Partie 3.3.4

- La création d'**aménagements cyclables** recueille dans son principe un soutien favorable mais les modalités d'aménagements posent question (**stationnement vélo**, **continuité cyclable** autour du site du projet mais aussi à une échelle plus large, et **sécurisation des cheminements cycles**).



VOIR LE BILAN DE
LA CONCERTATION

→ Partie 3.3.3.2

Concernant les modalités de réalisation du projet

- Le public a également fait part de son souhait d'**améliorer le cadre de vie** des riverains. Le **stade de la rue de la Station** étant considéré comme une infrastructure importante, sa préservation et sa rénovation sont très attendues. Les attentes sont très fortes sur la **végétalisation** et sur l'amélioration de la **sécurité** autour et dans la gare.



VOIR LE BILAN DE
LA CONCERTATION

→ Partie 3.3.4

- Les contributions témoignent d'une **impatience du public à voir le projet se concrétiser**. Des précisions sont attendues quant au **calendrier** des travaux et à la coordination avec les **autres chantiers** en cours dans le secteur. Des attentes ont été formulées concernant le **maintien des accès** et les mesures de **réduction des nuisances** prévues.



VOIR LE BILAN DE
LA CONCERTATION

→ Partie 3.3.6.2 et 3.3.4

Concernant les sujets connexes au Pôle Le Bourget-Drancy

- L'amélioration de la desserte en bus jusqu'à la gare a été relevée comme un réel enjeu parallèle au projet (attente trop longue, fréquence inadaptée, horaires peu fiables, congestion du trafic, manque de propreté des bus, absence de mobilier urbain...).



VOIR LE BILAN DE
LA CONCERTATION

→ Partie 3.3.5

- Le prolongement de la **ligne 7** est également très attendu sur le territoire drancéen. Les mesures conservatoires intégrées au projet pour préserver sa réalisation sont à conserver.



VOIR LE BILAN DE
LA CONCERTATION

→ Partie 3.3.5



LES ORIENTATIONS D'ÎLE-DE-FRANCE MOBILITÉS POUR LA SUITE DU PROJET ET DE LA CONCERTATION

Au regard de ces éléments, Ile-de-France Mobilités :

- **Confirme l'opportunité et la poursuite du projet** suite à la concertation **préalable** qui s'est déroulée du 23 janvier au 27 février 2023. Celle-ci a en effet montré l'adhésion du public aux enjeux et objectifs définis par Ile-de-France Mobilités.

- **Confirme la poursuite du projet** en tenant compte des enseignements de la concertation, notamment sur la base des principes suivants :
 - **Ne pas retenir le « scénario 2 »**, considéré comme moins intéressant du point de vue urbain,

 - **Approfondir le « scénario 1 »**, avec le Parking Relais de 300 places au centre du triangle ferroviaire, en recherchant la lisibilité, la sécurité et un équilibre optimum des fonctionnalités.

 - **Affiner** dans le cadre des études de Schéma de principe les cheminements PMR, l'accessibilité au pôle-gare pour les vélos, le nouvel accès viarie sous les voies fret afin de minimiser les conflits d'usage.

- **S'engage à maintenir une concertation continue du public**, associant l'ensemble des acteurs du territoire et les partenaires du projet dans la suite des études.





pole-lebourget-drancy.iledefrance-mobilites.fr

